

RESPONSABLE DU DOSSIER FAMILLE

Nom : Prénom :

TARIFICATION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (pour les enfants scolarisés dans une école publique orvaltaise)

Principe : Tout enfant scolarisé dans une école publique orvaltaise est inscrit administrativement à l'accueil périscolaire. La formule tarifaire que vous aviez choisie pour l'année écoulée (2021-2022) est reconduite automatiquement pour l'année 2022-2023.

Ce document est donc à compléter, uniquement si vous êtes dans une de ces situations :

- Mon enfant est scolarisé **pour la 1^{re} fois dans une école publique orvaltaise**
- Mon enfant était scolarisé l'an passé dans une école publique orvaltaise **et je souhaite modifier ma formule tarifaire de l'année passée.**

Rappel sur la tarification de l'accueil périscolaire, 2 possibilités au choix :

- **Formule à l'unité** : adaptée à une fréquentation moyenne inférieure à 4 créneaux par semaine.
- **Formule au forfait** : engagement contractuel à l'année, adapté à une fréquentation moyenne de 4 créneaux ou plus par semaine. *À noter : tarif réduit dès le 3^e enfant inscrit à cette formule.*

Je vérifie la formule tarifaire adaptée à mon organisation en consultant le calculateur de tarif en ligne sur le Portail Famille.

Si je suis concerné, je complète le tableau ci-dessous :

Nom- Prénom de l'enfant	École	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	
		Tarification à l'unité	Tarification au forfait
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de changement d'organisation après la rentrée, merci de le signaler avant le 31 octobre 2022.

Passé cette date, la formule tarifaire ne peut plus être modifiée.

Je soussigné (e),

Fait à Orvault, le **Signature manuscrite :**

Les informations nominatives collectées par le service Espace Famille sont enregistrées et traitées de façon automatisée par la Ville d'Orvault – CS 70616 – 44706 ORVAULT CEDEX. Ce traitement a pour finalité d'instruire les demandes d'admission, de réaliser les inscriptions et le suivi des enfants, la facturation pour l'accès aux services scolaires, périscolaires, extrascolaires et de petite enfance, ainsi que l'accompagnement des personnes dans l'accès aux droits. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public, soit qu'il résulte d'une obligation légale, soit qu'il résulte d'une action volontariste de la part de la Ville d'Orvault. Vous pouvez avoir accès à vos données et demander à les rectifier en contactant le service espacefamille@mairie-orvault.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander à les limiter ou à les supprimer, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble des informations sur la protection des données personnelles est consultable dans le règlement intérieur sur internet : www.orvault.fr/enfance-jeunesse/espace-famille